



Doc. 15333
25 juin 2021

Appel à la restitution de Famagouste à ses habitants légitimes

Proposition de résolution

déposée par M. Geraint DAVIES et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Alors que Chypre a célébré le 60^e anniversaire de son indépendance l'année dernière, l'Assemblée parlementaire devrait réaffirmer son soutien à un règlement global du problème chypriote, sur la base d'un cadre convenu prévoyant la création d'une fédération bicommunautaire et bizonale associée à une souveraineté unique, à une nationalité unique et à une personnalité internationale unique, et fondée sur l'égalité politique, comme prévu dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et dans les accords de haut niveau, en notant toutefois que cet objectif n'est pas encore atteint.

Depuis l'invasion lancée par les troupes turques en 1974, une partie de Famagouste (Varosha) a été condamnée et reste inhabitée depuis, sous le contrôle direct de l'armée turque, malgré les résolutions des Nations Unies prévoyant le retour des habitants légitimes de la ville, sous les auspices de l'ONU.

L'Assemblée devrait se joindre au Parlement européen, qui, dans sa résolution du 26 novembre 2020 sur Varosha, condamne les activités illégales de la Turquie à Varosha et avertit que l'«ouverture» partielle de la ville sape la perspective d'une résolution du problème, en exacerbant les divisions et en ancrant la partition permanente de l'île.

En soulignant l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à la reprise des négociations sur la base de la Déclaration commune du 11 février 2014 et de son cadre en six points présenté le 30 juin 2017, ainsi que des points de convergence trouvés précédemment, l'Assemblée devrait:

- appeler la Turquie à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et à restituer Famagouste à ses habitants légitimes;
- réaffirmer le droit souverain de la République de Chypre d'exploiter ses ressources naturelles au profit de tous les Chypriotes;
- exhorter les États membres du Conseil de l'Europe à faire pression sur la Turquie pour qu'elle coopère et s'abstienne de prendre des mesures incompatibles avec le droit international et les résolutions des Nations Unies sur cette question.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
AVETISYAN Sos, Arménie, SOC
BAKOYANNIS Theodora, Grèce, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
CHATZIVASILEIOU Anastasios, Grèce, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC
FAMELLOS Sokratis, Grèce, GUE
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
KAIRIDIS Dimitrios, Grèce, PPE/DC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KATROUGALOS George, Grèce, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
PAPANDREOU George, Grèce, SOC
PRIOTEASA Ion, Roumanie, SOC
PROTASIEWICZ Jacek, Pologne, PPE/DC
ROUSOPOULOS Theodoros, Grèce, PPE/DC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
TORNARITIS Nicos, Chypre, PPE/DC
TRANTAFYLIDIS Alexandros, Grèce, GUE

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts